

■ **Fondation pour le prix Georges-F. Jaubert**, à Genève, CH-660-0197960-4, attribution tous les deux ans, le jour du 'Dies Academicus', etc. (FOSC du 14.08.2006, p. 6/3505678). Les pouvoirs de Killen Danielle-Renée (décédée), jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Killen Nicolas A., jusqu'ici président, reste seul membre et continue à signer individuellement.
Registre journalier no 13434 du 27.08.2009 / CH-660.0197.960-4 / 05227882